



# SMD3

Syndicat Mixte Départemental  
des Déchets de La Dordogne

## Fiche produit Compost de déchets verts

Profil	Analyse réglementaire
<input checked="" type="checkbox"/> D'un amendement organique (AO)	<input type="checkbox"/> Norme NF U42-001 «engrais organique»
<input type="checkbox"/> D'un engrais organique (EO)	<input checked="" type="checkbox"/> Norme NF U44-051 «AO hors compost de MIATE»
<input type="checkbox"/> D'un produit mixte (AO+EO)	<input type="checkbox"/> Norme NF U44-095 «compost de boues ou MIATE»

Résultats issus de la moyenne des valeurs obtenues lors des prélèvements effectués en 2019-2020-2021

### Producteur :

SMD3, ISD-ND  
lieu-dit Seneuil  
24400 Saint-Laurent-des-Hommes

Vente uniquement sur devis  
Merci de contacter le Service Usagers :  
09 71 00 84 24

### Définition :

Amendement organique issu du compostage de déchets verts broyés.

### Description du processus :

Broyage : au broyeur lent (type Crambo) - grille de 300 mm  
Criblage : au crible à étoiles (type L3)  
Granulométrie : 0- 20 mm  
Conditionnement : en vrac

### A retenir :

- Amendement organique stabilisé.
- Inertes (films, plastiques, verre et métaux) et agents pathogènes (salmonella, œufs d'Helminthes viables) : conformes à la NF U44-051.
- Eléments traces métalliques (Arsenic, Cadmium, Chrome, Cuivre, Mercure, Nickel, Plomb, Sélénium, Zinc) : conformes à la NF U44-051 utilisable en agriculture biologique.
- Micropolluants organiques (Fluoranthène, Benzo(b) fluoranthène, Benzo(a) pyrène) : conformes à la NF U44-051.



# Processus de compostage :

Paramètres	Phase mésophile	Phase thermophile	Phase de maturation
Description	Prolifération des bactéries et champignons et début de la hausse de la température	Montée en température de l'andain : maladies et graines présentes dans le compost sont annihilées. Puis, diminution de l'activité bactériologique : baisse progressive de la température	Cellulose et lignine se sont décomposées pour former de l'humus qui va progressivement se stabiliser (arrêt de la décomposition)
Durée	Quelques jours à 1 mois	2 à 3 mois	1 à 2 mois
Températures °C	De 35 à 70	60 à 70°C	< 50°C
Humidité %	De 50 à 65%	De 50 à 65%	50(±5) %
Oxygène %	> 3	> 3	< 3
pH (varie en fonction de la nature des végétaux – mesures moyennes constatées)	Entre 6 et 7	> 8	7 à 8.5 (source compostage.info)
C/N	35	Entre 35 et 25	20
Fréquence arrosage	Les arrosages sont planifiés en fonction des analyses hebdomadaires		
Fréquence retournements	Les retournements sont planifiés en fonction des analyses hebdomadaires		

## Caractéristique agronomiques :

**Potentiel humigène du compost :** il va définir la quantité de produit à apporter à votre sol pour l'entretenir ou redresser sa teneur en MO.



Pour 10 tonnes de compost :			
MO (en tonne)	X	ISMO (%)	HUMUS (en tonne)
2,39		82,07%	= 1,96

  

Rapport C/N	
Fertilisant 0	11,34
Amendement 17	

  

pH	
Acide 1	8,87
Neutre 7	
Basique 12	

ISMO : Indice de Stabilité des Matières Organiques (représente le pourcentage de matière organique stable rapporté au taux de matière organique totale).

**Masse volumique :** La plateforme n'étant pas couverte, la densité du compost peut varier.

Période	Tonne au m3	Estimation / benne 30m3	Estimation / semi-remorque 90m3
Période sèche	0.350	Environ 9 tonnes	Environ 25 tonnes
Période humide	0.500	10 à 12 tonnes	

## Utilisations :

Type de plantation	Quantité	Mise en place	Période
Pelouse	8 à 10kg / m2	En terreautage (Maximum 2 cm)	Idéalement à l'automne. Possible aussi au printemps
Arbustes, arbres	20% de compost	Mélanger avec la terre du trou de la plantation	
Plantes d'ornement	8 à 10 kg / m2	Mélanger à la terre sur une dizaine de cm de profondeur	De préférence au printemps, juste avant que les plantes se réveillent
Potager : sol pauvre	10 à 15 kg / m2	Incorporer par griffage/binage dans les 5 à 10 premiers cm du sol	Mi- mûr en début d'hiver ou mûr au début du printemps
Dans les jardinières	Nouvelles jardinières : 40% de compost Anciennes jardinières : 20 à 30% de compost	Mélanger le compost avec de la terre ou l'ancien terreau déjà en place	
Utilisation en paillis	+/- 2 cm d'épaisseur	Au pied des légumes à fruits (tomates, concombres, potirons, fraisiers, ...)	
Réhabilitation d'un terrain en friche ou « lavé »	5 à 10 cm d'épaisseur sur toute la surface la première année, puis 2 à 3 cm de compost / an en entretien les années suivantes	Le sol doit être tondu ou débroussaillé. Couvrir la surface de cartons, les mouiller si nécessaire. Recouvrir le tout du compost	Idéalement à l'automne pour bénéficier des conditions hygrométriques nécessaire à la décomposition du carton

**SMD3 Service usagers**

09 71 00 84 24

service.usagers@smd3.fr

SMD3.FR



**SMD3**

Syndicat Mixte Départemental des Déchets de La Dordogne

Autres fiches produits disponibles sur :  
smd3.fr/revente-de-produits/